

Introduction pour la table ronde sur le « retour des déplacés dans leurs villages au Liban »

Il peut sembler parfois difficile d'affronter la lecture d'un ouvrage qui porte l'estampille d'ouvrage scientifique ou académique. Le présent ouvrage en apporte un démenti clair ; ce qui ne retire rien au souci de rigueur scientifique qui sied à tout travail de recherche universitaire.

Et cela pour une raison majeure : le souci de restituer les données recueillies sur le terrain et les analyses produites dans une écriture limpide, accessible, sans jargon disciplinaire inutile. Cette attention portée au « récit » offre une plongée dans la dramaturgie du social, de l'économique et du politique, bref de l'humanité broyée par le déplacement forcé et le retour souhaité mais confronté aux violences inattendues des conditions matérielles et démographiques de celui-ci.

Cet ouvrage porte la marque de ce savoir-faire propre aux sciences humaines et sociales dont les auteurs font une remarquable démonstration, en l'état l'anthropologie pour le professeur Tabet et la sociologie/statistique pour le professeur Kasparian. Cette démonstration est celle de savoir dire l'homme et la société dans le temps présent en convoquant le passé et en interpellant le futur. Et en effet, ces 8 chapitres de quelque 390 pages interpellent ou devrait interpeller tous ceux et celles qui politiques, humanitaires, experts, journalistes, consultants ou simples citoyens sont ou se disent concernés par le drame du déplacé qui est aussi l'un des nôtres en société.

Certes, le retour dont il est question ici est celui des déplacements forcés au Liban dans une durée historique singulière, mais un « déplacé » a-t-il pour autant une nationalité qui ferait du drame qu'il a vécu pendant et après cet arrachement, un « bien » ou un « mal » propre à cette société, si ancrée dans une singularité anthropologique et sociologique que d'autres sociétés pourraient s'autoriser à l'ignorer au principe que « hors de ses frontières », on ne peut comparer ou user de la connaissance établie pour éviter de reproduire l'horreur du « déplacement ». La réponse que nous apportent Annie Tabet et Chohig Kasparian est claire, nette, tranchante : « Non ». Et l'actualité fait écho à cette posture des auteurs et de leur équipe.

Rassemblant quelque 16 chercheurs (collecte d'informations et recueil de données, statisticien et analystes), cet ouvrage traite du retour des « déplacés dans leurs villages au Liban » (trois localités ont été retenues et l'explication de la méthodologie de travail comme du choix de l'échantillon se trouvent insérés dans l'ouvrage à partir de la page 389 jusqu'à la page 405 sous le titre d'annexes et permettent ainsi à chaque lecteur et aux chercheurs de comprendre la démarche qui sous-tend cette recherche et comment dès lors les résultats ont été produits) et se divise en deux parties comprenant pour la première qui revient sur « le déplacement forcé » deux chapitres essentiels et la seconde sur « le retour » qui forme l'essentiel de l'ouvrage et comprend 6 chapitres.

Des travaux antérieurs expliquent également que l'ouvrage soit publié par l'université Saint Joseph au sein des Presses du même nom. Dès 1987, l'USJ s'était penchée sur cette question du ou des déplacements forcés et cela avait donné pour résultat une enquête nationale qui fait toujours référence sur la question. Cette fois, l'échelle plus réduite permet de compléter ce qui avait été perçu lors cette enquête nationale en insistant sur le retour et la réinstallation dans les lieux d'origine des déplacés des guerres libanaises (1975 – 1990) comme de ceux, déplacés par les invasions israéliennes dans certaines régions du pays et tout particulièrement au Liban Sud (1978, 1982, 1996 et 2006). Bref, d'approfondir la compréhension des traumatismes liés à ce déplacement, à cet exil intérieur qu'ont connu les déplacés.

Avant de céder la parole à mes deux éminentes consœurs, je voudrais en une courte phrase exprimer ce que j'ai ressenti à lecture des chapitres 1 et 7 de l'ouvrage, rédigés le premier par Annie Tabet et le second par Chohig Kasparian. Le premier chapitre rappelle par la force de l'outil anthropologique mis à l'écoute des « mémoires » individuelles et collectives (et cela fait écho aussi aux travaux d'une unité de recherche à laquelle Annie est associée au sein de l'université Saint Joseph, à savoir l'UIR « Mémoire » du CEMAM dirigée par Liliane Kfoury) que si la société (politique ou pas) peut donner le sentiment d'avoir fait son deuil de ces périls ou violences endurés voire prôner le pur et simple oubli de ce qui fut vécu, combien ce drame est pour les individus ou les familles qui l'ont subi un « trauma indélébile ». Ecrit dans une langue distanciée par rapport à celles et ceux à qui l'auteur cède la parole, ce chapitre 1 est intense par la puissance des faits évoqués quand ceux-ci croisent et s'entrecroisent avec les destins d'êtres humains dont nous sommes parfois les voisins sans savoir combien est vive encore la brûlure des déplacements et de la crainte comme de la violence qui les ont accompagnés.

Le chapitre 7 qui s'intitule « L'impact du déplacement forcé sur la situation actuelle des ménages et la reconstitution de la communauté locale » fait directement écho à la fin du chapitre 1 et à cette idée de « trauma indélébile », soit les conditions communes du départ qui s'inscrivent ensuite dans une pluralité de situation de retour. Du désir de revenir aux difficultés de se réinstaller, le chapitre 7, par une lecture quantitative de la situation des ménages, nous fait comprendre ce qui sera malgré tout définitivement perdu et que d'un retour permanent idéal ou idéal, on entre le plus souvent dans ce retour « transitoire » et on cherche, parfois en vain, sur cette terre 'rendue' à renouer avec des origines conservées mais transformées.

En vous remerciant à l'avance, Mesdames, de nous avoir permis d'entrer dans ce temps des humanités fragilisées par le déplacement mais toujours dignes dans leur volonté de retour, et dans l'espoir que ces maux de la violence ne frappent plus les territoires et communautés qui ont eu à en souffrir, je vous cède la parole.